

## Rentrée universitaire 2021-2022

Inscriptions **exclusivement** en ligne via les liens suivants:

Inscriptions administratives : [https://www.univ-brest.fr/menu/formation/S\\_inscire/](https://www.univ-brest.fr/menu/formation/S_inscire/)

Inscriptions pédagogiques (choix des UE libres) : <https://inscription.univ-brest.fr/ipweb>

- **DFGSO2, DFGSO3, DFASO1, DFASO2, 6<sup>ème</sup> année** : inscriptions administratives et pédagogiques en ligne à partir du 23 août 2021  
*DFGSO2 et passerelles DFGSO3 : paiement obligatoire de la caution de 150€ pour le matériel de travaux pratiques (remboursée en fin de 5<sup>ème</sup> année)*
- **1<sup>ère</sup> année de thèse** : inscriptions administratives en ligne à partir du 28 août 2021

Il est recommandé de procéder à votre inscription pédagogique avant le 1<sup>er</sup> septembre afin d'avoir le choix de vos UE libres. Vous trouverez le détail des matières sur le site de l'UBO ou via le lien suivant :

<http://www.univ-brest.fr/deve/menu/Formation/unites-enseignement-libres>

**La procédure d'inscription ainsi que le paiement des droits se feront exclusivement en ligne.** En cas d'impossibilité d'inscription en ligne, contacter la scolarité ([scolarite.odonto@univ-brest.fr](mailto:scolarite.odonto@univ-brest.fr)). Les dossiers d'inscription vous seront transmis par mail, et la finalisation de l'inscription se fera sur rendez-vous.

**Exceptions aux inscriptions en ligne :**

Les inscriptions des étudiants intégrant les études par la voie de la **passerelle**, des étudiants en **2<sup>ème</sup> année de thèse, DES MBD et DESCO**, ne pouvant pas se faire en ligne, merci de contacter la scolarité ([scolarite.odonto@univ-brest.fr](mailto:scolarite.odonto@univ-brest.fr)) à partir du 23 août 2021 : les dossiers d'inscription vous seront transmis par mail, et la finalisation de l'inscription se fera sur rendez-vous.

### Rentrée des nouveaux étudiants d'Odontologie (2<sup>ème</sup> année et passerelles 3<sup>ème</sup> année)

**Mercredi 1er septembre 2021 – salle A212**

9h00 à 12h00

- Accueil par le Directeur
- Présentation du programme des études de la Formation Générale en Sciences Odontologiques et des modalités de contrôle des connaissances (MCC)
- Constitution des groupes de TP
- Présentation de l'AEOB
- Information du SUAPS

**Informations complémentaires :**

- **une blouse est nécessaire dès le premier TP**
- **le reste du matériel vous sera distribué par l'AEOB (l'Association des Etudiants en Odontologie de Brest) et par l'UFR.**

**Vous pouvez d'ores et déjà vous renseigner sur le coût d'achat prévisible du matériel auprès de l'AEOB ([aeob.bureau@gmail.com](mailto:aeob.bureau@gmail.com))**

**Rentrée hospitalière des étudiants d'Odontologie (4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> année)**

**Réunion de rentrée hospitalo-universitaire (horaires et salle à définir)**

**DFASO1** : Lundi 30/08/2021, à 9h00, Service hospitalier d'Odontologie  
Mardi 31/08/2021, Cours GESTION des AES, 14h00 à 16h00, TD N° 2-3

**DFASO2** : Lundi 30/08/2021, à partir de 13h30, Service hospitalier d'Odontologie  
**TCCO1** : Lundi 30/08/2021, à partir de 9h00, Service hospitalier d'Odontologie

**Début des enseignements**

**DFGSO2** : **Mercredi 01/09/2021**, cours de Prothèse Adjointe, Dr BASSE, 13h00 à 14h00 Salle A212.

**DFGSO3** : **Mercredi 1er/09/2021**, cours d'anesthésiologie, Pr BOISRAME, 16H00 à 17h00 salle A212

**DFASO1** : **Mercredi 1er/09/2021**, cours de Chirurgie orale et Médecine buccale, Pr BOISRAME, 14H00 à 16h00  
Salle A212

**DFASO2** : **Jeudi 02/09/2021**, cours de Chirurgie orale et Médecine buccale, Pr BOISRAME, 08H00 à 10h00  
Salle A212

**TCCO1** : **Jeudi 02/09/2021**, cours d'insertion professionnelle, Ergonomie, réunion école et stage Dr PIVER,  
13H00 à 16H00 Salle A212

## **INFORMATION AFFILIATION SECURITE SOCIALE**

Etudiants de DFASO1, DFASO2, TCCO1, internes, et année de thèse si activité professionnelle : en votre qualité d'étudiants hospitaliers, vous relevez du régime général (CPAM). Vous devez, si ce n'est pas déjà fait, **créer votre espace personnel ameli** (via le site internet ou l'application) et mettre à jour vos informations afin d'être bien pris(e) en charge.

## **CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)**

Par ailleurs, **avant** de vous inscrire à l'Université, vous devrez vous acquitter de la **Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC)** auprès du CROUS.

Cette contribution d'un montant de 92€ pourra être acquittée via le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/> ou dans un bureau de poste.

Les étudiants boursiers (bourses sur critères sociaux et allocations annuelles), les bénéficiaires du statut de réfugié, les bénéficiaires de la protection judiciaire, les demandeurs d'asile sont exonérés du paiement de la CVEC mais doivent tout de même fournir une attestation d'exonération (accessible à partir du même site internet). Si vous êtes inscrit.e en formation continue (c'est-à-dire que votre formation est prise en charge par un employeur ou par un organisme collecteur), vous n'êtes pas concerné.e par cette contribution ; vous n'avez rien à faire.

Toutes les informations relatives à cette contribution sont disponibles sur ce site de la Direction des Etudes et de la Vie étudiante [https://www.univ-brest.fr/inscriptions/menu/Droits-d\\_inscription](https://www.univ-brest.fr/inscriptions/menu/Droits-d_inscription)